

Krauss-Maffei Wegmann (KMW) et Nexter Systems (Nexter), deux entreprises européennes leaders des systèmes de défense terrestres marquent leur intention de se rapprocher. Le 1er juillet, les propriétaires des entreprises allemande et française ont signé à Paris un protocole d'accord à cet effet. L'alliance des deux groupes sous l'égide d'une société holding conjointe ouvre la voie à un groupe franco-allemand de technologie de défense fort d'un chiffre d'affaires annuel approchant 2 Md€, d'un carnet de commandes d'environ 6 Md€ et d'un effectif de plus de 6000 salariés.

KMW, Nexter et leurs actionnaires respectifs considèrent cette étape comme décisive pour la consolidation de l'industrie de défense en Europe. Leur convergence stratégique rend possible la préservation d'emplois et de compétences au coeur de l'Union Européenne. Les portefeuilles produits des deux entreprises et leurs présences commerciales dans les différentes régions du monde sont complémentaires. L'alliance de KMW et Nexter donnera naissance à un groupe doté de la force et de la capacité d'innovation requises pour réussir et se développer dans un environnement international concurrentiel. En outre, elle offre à ses clients de l'Union Européenne ou membres de l'OTAN la perspective d'avancées en matière de standardisation et d'interopérabilité de leurs équipements de défense, avec une base industrielle sur laquelle pouvoir s'appuyer.

Nexter Systems SA est intégralement détenue par la société publique Giat Industries SA ; Krauss-Maffei Wegmann GmbH & Co. KG est intégralement détenue par Wegmann GmbH & Co basée à Kassel (Hesse). Pour mettre en oeuvre le rapprochement des deux entreprises, il est prévu que leurs actionnaires actuels transfèrent leurs actions à une société conjointe nouvellement créée. Ils recevront chacun 50% des parts de cette société holding commune qui sera le seul actionnaire de Nexter et KMW. La gouvernance de la société holding conjointe tiendra compte de la parité entre ses deux actionnaires, qui seront les investisseurs de référence du nouveau groupe combiné dans une perspective industrielle de long terme.

Le rapprochement devrait être effectif dans les premiers mois de l'année 2015. D'ici là, un processus de diligence des deux partenaires sera mis en oeuvre. Le projet d'alliance sera soumis aux autorisations réglementaires et légales d'usage.

